L'application Ten'up

L'application Ten'up est un outil de la Fédération Française de Tennis qui offre de nombreuses fonctionnalités parmi lesquelles :

- la réservation des terrains liée à votre adhésion au club (voir section 4)
- le paiement en ligne de tous les services que le club peut proposer (adhésion, cours, ...) (voir section 3)

Ten'up est disponible directement sur internet, et ce tutoriel se base sur ce type de connexion. Veuillez noter que l'application est également disponible gratuitement sur votre smartphone (IOS, Android).

1 – Création de compte Ten'up

Pour créer un compte Ten'Up, rendez-vous à l'adresse https://tenup.fft.fr.



Cliquez sur le menu **Connexion / Inscription** pour afficher le formulaire de connexion. Cliquez alors sur le bouton **Créer un compte** pour ouvrir la page permettant de créer un compte

🧧 Ten'Up 🛛 🗙 🕂		– a x
← → C û 🔒 https://tenup.fft.fr		🕶 🏫 Navigation privée 👼 🚦
		<u>CLUB 🖌</u> Renseigner une ville 🖉
TENUP	Connectez-vous X	
	J'ai déjà un compte sur les sites FFT Billetteries officielles, Boutiques Roland-Garros, Mon Espace Tennis ou Ten'Up.	10000
Connec	Identifiant	ilités du
Parn	Mot de passe	de :
	SE CONNECTER	
Keserv	JAI OUBLIE MON MOT DE PASSE	nis et eurs
	Pas encore de compte ? Pas encore licencié ? PRENDRE UNE LICENCE WEB	
https://tenup.fft.fr/user/règister		

Il vous suffit maintenant de renseigner les différents champs du formulaire. Cela comprend le choix de l'identifiant de connexion, le mot de passe, ...

Pour les personnes déjà licenciées, le numéro de licence n'est pas obligatoire (il sert uniquement si les champs précédemment remplis ne suffisent pas à vous retrouver).

2 – Connexion à votre compte Ten'up

Rendez-vous sur la page d'acceuil Ten'Up puis cliquez sur le menu Connexion / Inscription pour afficher le formulaire de connexion. Saisissez alors votre identifiant ainsi que votre mot de passe puis cliquez sur le bouton Se connecter pour accéder à votre compte Ten'up





3 – Accéder au paiement en ligne

A partir de votre espace licencié, cliquez sur le menu Espace Club puis sur le sous-menu Mes Paiements.



Vous accéder alors à la gestion de vos paiements

- Paiements en attente: les montants que vous devez payer (adhésion, cours, ...)
- Paiements à venir: si vous choisissez le paiement en plusieurs échéances (maximum 3), ce tableau liste les futurs prélèvements sur votre carte

Paiements effectués: les paiements déjà effectués (pour la saison en cours et les saisons précédentes)
 Pour effectuer un paiement, sélectionnez-le en cochant la case correspondante (carré rouge n°1) puis cliquez sur le bouton Payer (carré rouge n°2 ci-dessous)



Suivez les instructions du site internet pour effectuer votre paiement.

Note: selon les procédures de sécurité mises en place par la banque émettrice de la carte, vous pouvez être amené à valider la transaction par une étape supplémentaire de vérification tel qu'un SMS avec un code unique ou une application mobile. La paiement ne peut être validé qu'après avoir validé cette étape de vérification. EN cas de doute, renseignez-vous auprès de votre banque.

4 - Réserver un terrain au club

Préambule : Quels que soient le niveau et le vécu "tennis", la pratique libre (c'est-à-dire jouer en dehors de son cours hebdomadaire, avec un ami, un parent, un enfant du même cours...) est un moment privilégié pour le joueur de tennis. S'amuser à faire des points, répéter les consignes des entraîneurs, apprivoiser un terrain plus grand, frapper encore plus de balles... sont autant d'éléments qui favorisent la progression et renforcent la motivation dans l'activité.

Vous (votre enfant) êtes adhérent du club. De ce fait, vous pouvez réserver un terrain quand bon vous semble. Petit guide pratique :

1) Un badge d'accès.

Pour ouvrir la porte d'entrée du club et accéder aux terrains couverts lorsque les entraîneurs ne sont pas là, vous devez posséder un badge d'accès. Il est gratuit, et à demander directement auprès des entraîneurs ou des membres du bureau du club.

2) Un compte sur Ten'up.

Depuis votre espace Ten'up, vous pouvez avoir accès aux plannings de réservation du club en cliquant sur « jouer », puis « réserver dans mon club ».



3) Vous avez maintenant accès aux plannings de réservation des terrains.



Rappel sur les règles de réservation :

3a) la réservation d'un terrain est possible pour deux adhérents du club. Lorsque vous avez choisi votre heure de jeu, vous devez inscrire « Adhésion Jeune » ou « Adhésion Adulte » dans le champ cotisation, puis faire de même pour votre partenaire. Avec cette procédure, vous pouvez jouer de façon illimitée durant toute l'année.
=> les réservations ne sont pas cumulables. En effet, vous devez attendre la fin de votre réservation pour pouvoir réserver de nouveau avec votre nom.
=> les terrains peuvent être réservés 14 jours à l'avance.

3b) chaque adhérent possède deux "invitations" par année. Plus précisément, vous pouvez inscrire votre seul nom, en remplissant "Invité" dans le champ cotisation. Vous pouvez alors venir jouer avec qui vous voulez (Enfant / Parent, un ami, …). Attention, ce type de réservation n'est disponible qu'en heures creuses (en semaine avant 17h30).

3c) selon les conditions, il est possible que le club ouvre une deuxième possibilité de réservation sur les courts extérieurs. Nous vous informerons de tout cela le moment venu.